

JOURNAL DU DROIT INTERNATIONAL

paraissant tous les trois mois

FONDE EN 1874

CONTINUÉ DE 1923 à 1948

par

par

EDOUARD CLUNET

ANDRE-PRUDHOMME

Rédacteur en Chef :

BERTHOLD GOLDMAN

Professeur à la Faculté de Droit de Dijon

Publié avec le concours du
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Sous le haut patronage de

- M. ANCEL**, Conseiller à la Cour de Cassation.
G. GIDEL, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.
J. HAMEL, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté de Droit de Paris.
P. LEPAULLE, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.
P. LOUIS-LUCAS, Professeur à la Faculté de Droit de Dijon, Doyen honoraire.
M. MARTIN, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat.
J. MAURY, Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Toulouse.
J. MIHURA, Conseiller à la Cour de Cassation.
M. PICARD, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
G. RIPERT, Membre de l'Institut, Ancien Doyen de la Faculté de Droit de Paris.
P. ROUBIER, Professeur à la Faculté de Droit de Lyon.
G. SCELLE, Professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris.

Abonnement annuel

Prix du numéro

France et Union française

4.800 fr.

1.200 fr.

Autres pays

5.600 fr.

1.400 fr.

ÉDITIONS TECHNIQUES S. A.

Distributeur général

131, Boulevard St-Germain

PARIS (VI^e)

1958

SOMMAIRE

1958 (85^e année). — 1^{re} livraison. — Janvier, février, mars.

Doctrines.

- L'affaire de l'Interhandel (Suisse c. Etats-Unis d'Amérique). —
Ordonnance de la Cour Internationale de Justice du 24 octobre 1957 (Problèmes de compétence), par R. PINTO 4
- La nationalité en droit monégasque, par L. AUREGLIA 74

Jurisprudence.

- Chronique de jurisprudence française, par J. B. SIALELLI 122
- Assistance judiciaire (V. *Caution judicatum solvi*). — *Caution judicatum solvi*, assistance judiciaire, Allemand, Convention du 22 juin 1934, caducité (128). — Chèque, payable en France émis en pays étranger non adhérent à la Convention de Genève du 19 mars 1931, loi applicable (126). — Compétence, Convention franco-danoise du 9 février 1910, portée (130), instance en pétition d'hérédité et nullité de testament, demandeur français, succession ouverte et biens situés à l'étranger (132). — Convention franco-allemande du 22 juin 1934 (V. *Caution judicatum solvi*). — Convention franco-danoise du 9 février 1910 (V. Compétence). — Convention franco-espagnole du 7 janvier 1862 (V. Etrangers [Condition des]). — Convention de Genève du 19 mars 1931 (V. Chèque). — Convention de Genève du 28 juillet 1951 (V. Etrangers [Condition des]). — Etrangers (Condition des), commerçants, Espagnols, Convention du 7 janvier 1862 (122), réfugiés, Convention de Genève du 28 juillet 1951 (124). — *Exequatur*, légalisation, dépens (128), nominations de liquidateur de société, force probante du jugement étranger, effet en France (134). — Mandat, loi applicable (130). — Réfugiés (V. Etrangers [Condition des]). — Sociétés, nationalité, critère (130). — Succession (V. Compétence).

Bulletin de jurisprudence allemande, par Prof. Dr Wilhelm WENGLER	139
---	-----

Adoption, consentement à l' — (193). — *Caution judicatum solvi*, Italiens, Convention de La Haye sur la procédure civile (261). — Contrat, dette, loi applicable, volonté présumée des parties (215), dette libellée en devises, autonomie des parties (225), — d'édition (231). — Convention de La Haye sur la procédure civile (V. *Caution judicatum solvi*). — Divorce, loi applicable, égalité des sexes (173), compétence internationale (177), compétence internationale, égalité des sexes (183), (V. Filiation). — Etat civil (V. Filiation). — Filiation légitime, divorce, garde, compétence (187), — naturelle, légitimation, registre de l'état civil (203), — naturelle, légitimation, question préjudicielle, loi applicable (209). — Guerre, créances de Français, cession à l'Etat français (139), expropriation de biens allemands à l'étranger, Traité de transfert de Paris (147), expropriation de biens allemands à l'étranger, marques de fabrique, immunité des Etats (155). — Immunité des Etats (V. Guerre). — Mariage, loi italienne (171). — Marques de fabrique (V. Guerre). — Monnaie de paiement (V. Contrat). — Nationalité, perte par mariage (167). — Navigation fluviale, charte-partie (255). — Procuration (237), forme, preuve (241). — Traité de transfert de Paris (V. Guerre). — Valeurs mobilières, expropriations étrangères (245).

Documents

CANALISATION DE LA MOSELLE :

Convention entre la République Française, la République fédérale d'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg au sujet de la canalisation de la Moselle, signée à Luxembourg le 27 octobre 1956	264
Annexe II (à la Convention relative à la canalisation de la Moselle). — Statuts de la Société internationale de la Moselle (G. m. b. H.)	304
Informations	320